

PLATEFORME D'APPUI À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES 2014-2017

Augmentation des coûts liés à l'énergie, épuisement des ressources fossiles, renforcement des injonctions réglementaires, précarité croissante des populations et difficultés économiques...

Les collectivités doivent repenser l'organisation territoriale, la coordination des politiques publiques et sa dynamique d'acteurs dans un projet de transition énergétique.

A la demande de ses membres, l'ADEUS anime une plateforme d'appui pour accompagner ses partenaires dans la construction d'un territoire qui réponde aux enjeux énergétiques à venir.

→ A QUOI RESSEMBLE CETTE PLATEFORME ?

L'ADEUS est désignée comme **un lieu de mutualisation** de travaux entre énergéticiens, collectivités et urbanistes. Elle réunit des professionnels de la production et de la distribution d'énergie, de l'aménagement du territoire et de la planification, des élus en charge des politiques publiques, des spécialistes de l'environnement, de l'habitat, du transport de personnes et de marchandises, de l'économie...

→ POUR QUELS RÉSULTATS ?

Durant 3 ans, des travaux croisant les connaissances concernant **l'énergie et l'urbanisme** conduiront :

- * à l'établissement d'un Temps Zéro, par l'analyse énergétique du territoire, la connaissance et la spatialisation de ces enjeux croisés ;
- * puis à la construction d'outils, la modélisation des options, les scénarios les leviers d'actions ;
- * et enfin à une planification énergétique territoriale ;

Au-delà, les perspectives s'ouvrent sur la préparation du suivi des questions énergétiques des territoires à travers un observatoire. Des résultats sous forme de méthode, de fiches, notes, et cartes sont destinés à être partagés avec d'autres territoires.

En 2014, les projets du Programme Partenarial de l'Adeus interrogent les liens entre l'énergie et l'habitat, les aspects de la précarité énergétique, le potentiel de sobriété des ménages, le fonctionnement de la filière énergie, le rapport de l'occupation des sols avec les dépassements de températures pour envisager l'adaptation aux effets des changements climatiques.

→ A QUOI SERT-ELLE ?

Cette plateforme accompagne la construction d'une **stratégie énergétique** à décliner dans les politiques publiques et les documents cadre de planification (SCoT, PLU).

Les élus du Syndicat mixte du SCOTERS se sont portés volontaires pour cette démarche pilote, et mener leur territoire vers une planification énergétique. Au-delà, cette expérience sera reproductible pour d'autres territoires.

→ AVEC QUELLE ORGANISATION ?

Le **comité de pilotage**, réunissant élus, responsables de l'énergie, de la Caisse des Dépôts et Consignations, des collectivités, du SCOTERS, de l'ADEUS et donne les grandes orientations de travail de la plateforme.

Le **Comité technique** rassemble des experts extérieurs et des techniciens (Groupe ES, RGDS, CDC, ASPA, SCOTERS, CUS, DREAL, AURM, ADEUS, ...) et conseille les équipes en charge des projets.

Organisation de la plateforme 1^{er} semestre 2014
Mise en œuvre dès 2nd semestre 2014
Un financement de 600 000 € sur trois ans.



Valentine Ruff, chef de projet
contact : v.ruff@adeus.org
info : www.adeus.org

Décembre 2014



www.

adfec

.org